

DÉLIBÉRATION N° DL20210085 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 28 JUIN 2021

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 18/06/2021 ; que la délibération ci-après transcrise, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO (à partir de 21 h 02) ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD (à partir de 19 h 15) ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Raphaël BACCAGLIONI ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Gilles GRECO a donné procuration à M. Axel DUGUA (jusqu'à 21 h 02) ;

Mme Michelle DUVERNAY a donné procuration à M. Jean-Paul RIVAT ;

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD ;

Mme Sylvie THEILLARD a donné procuration à M. Alexandre CIGNA (jusqu'à 19 h 15) ;

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT ;

M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER.

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Régis CADEGROS

PROJET "INSTANTS CULTURELS" - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ATOUT MONDE

Mme Sandrine FRANÇON expose ce qui suit :

La fermeture des lieux culturels a conduit les professionnels du secteur à s'adapter et à inventer de nouvelles formes pour continuer à rencontrer les publics.

L'association Atout Monde a présenté un projet artistique « Instants culturels ». Des initiatives hors les murs, accessibles à tous les publics, ont été proposées autour d'une saison particulière placée sous le signe de l'inattendu et de l'expérimentation.

Les actions proposées dans le cadre de ce projet ont été des expositions en vitrine chez les commerçants de Saint-Chamond, des expositions grand format sur le mobilier urbain, des déambulations dans l'espace public ainsi que de la poésie hors sol.

Pour ce projet, l'association sollicite une subvention municipale de 6 790 € correspondant au coût des expositions en vitrine chez les commerçants de Saint-Chamond, des expositions grand format sur le mobilier urbain et de la poésie hors sol dans les rues de Saint-Chamond, le coût total de l'opération étant de 13 457,49 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 34 voix pour,

4 abstentions Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Raphaël BACCAGLIONI ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Romain PIPIER

1 sans participation Mme Michèle FREDIERE

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'octroi d'une subvention exceptionnelle de six mille sept cent quatre vingt dix euros (6 790 €) à l'association Atout Monde,
- **d'autoriser** le versement de la somme de 6 790 € à l'attributaire,
- **d'imputer** la dépense sur les crédits réservés exceptionnels, chapitre 67, article 6745.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 29/06/2021

Le maire,

Hervé REYNAUD